

Compte-rendu Conseil de la Vie Sociale du 7 octobre 2024

Objet : Conseil de la vie sociale		Diffusion
Date : 07.10.24		Destinataires : -
Participants : <u>Représentants des résidents :</u> M FOUREL (Président) Mme VARIN Mme HUET <u>Représentants des familles :</u> M LORY FORET Mme PERRONE		
 <u>Invités :</u> Docteur Rouxel Amanda Rihet Sœur Catherine Anne-Sophie Lopez Madame Carel Madame Lambierge Annick Le Berre responsable qualité		
Excusés : Mme Demorget		

Points à l'ordre du jour	
1. Projet médical et de soins	<ul style="list-style-type: none">- Coupes Pathos et AGGIR : Le Pathos est un outil élaboré pour évaluer le niveau de soins des résidents. Il évalue à partir de situations cliniques les soins requis pour assurer la prise en soins de l'ensemble des résidents. Le score obtenu détermine le montant de la dotation Soins versée à l'établissement pour 5 ans. Il conditionne le nombre de postes autorisés et financés. Le GMP est un outil élaboré pour évaluer le niveau de dépendance des résidents et donc leur besoins en terme d'accompagnement. Le score obtenu détermine le montant de la dotation Dépendance versée à l'établissement pour 5 ans. Il conditionne le nombre de postes autorisés et financés. Le médecin expert de l'ARS réalisera la coupe Pathos au sein de l'établissement en décembre 2024.- Vaccination hivernale : 29 octobre Les résidents se verront proposer une vaccination anti grippale et anti covid le 29 octobre.- Infirmière en pratique avancée santé mentale : Une infirmière en pratique avancée spécialisée en santé mentale détachée de la polyclinique St-Laurent intervient désormais au sein de l'établissement une journée par mois.- Ouverture du service Cantou : Depuis début septembre, en lien avec les familles concernées et l'équipe du service, les portes du service sont ouvertes en journée entre 10h et 17h30 afin de favoriser la liberté d'aller et venir des résidents. Les résultats sont encourageants.

Points à l'ordre du jour	
	<p>- DMP : Le dossier Médical Partagé est un carnet de santé numérique qui conserve et sécurise les informations de santé. Il permet de partager avec les professionnels de santé. Les DMP sont créés de manière automatique. Un courrier a été diffusé à l'ensemble des résidents et de leurs proches pour savoir s'ils autorisent ou non le médecin coordonnateur et les infirmiers de l'établissement à le consulter et l'alimenter.</p>
2. Sujets inscrits à l'ordre du jour par les résidents	<p>- Lutte contre le gaspillage : Il est débattu en séance des solutions de lutte contre le gaspillage. <u>Points positifs</u> : service à l'assiette plutôt que le service au plat Braderie : recyclerie des vêtements <u>Points à améliorer</u> : lumières pas toujours éteintes/miminuteurs possibles ? ou détecteurs de mouvements ? Tri sélectif : poubelles de tri pas présentes à la place du village</p> <p>- Véhicule pour les activités L'établissement ne dispose pas d'un véhicule adapté aux personnes à mobilité réduite. Les résidents souhaiteraient que l'établissement en fasse l'acquisition. Pour des raisons financières, l'établissement n'est pas en capacité d'envisager cet achat à court terme. En cas de besoin, la Maison Sainte-Anne de Tinténiac met à disposition son véhicule en cas de besoin ou alors la Maison St-Louis loue un véhicule adapté pour les sorties extérieures.</p>

Points à l'ordre du jour	
	<ul style="list-style-type: none"> - Organisations des services <p>Il est évoqué que le ménage n'est pas toujours assuré lorsque le résident est absent plusieurs jours. Ce point sera revu avec les professionnels.</p> <p>Il est rappelé le rôle des Infirmières Référentes Sante et Accompagnement. Sandra est en responsabilité des services du 1^{er} et 3^{ème} étage ; Dorothée du 2^{ème} étage, du CANTOU et du PASA. Elles sont en charge de tout ce qui se passe dans le service (soins, restauration, activités, entretien des espaces...). Elles sont les interlocutrices privilégiées des résidents et de leurs proches.</p>
3. Point qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation d'Annick Le Berre en qualité de Responsable Qualité - Point qualité/Evènements indésirables 2024 <p>Cf. document joint</p>
4. Vie sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les prochaines grandes animations <p>Braderie le 8 novembre Journée Bien-être : 6 décembre Repas à thème chaque trimestre Visites enfants école St-Yves : 2 dates en octobre Noël : spectacle le 20 décembre Activités bricolage en lien avec le service technique : création d'une cabane à lire</p>
5. Intégration de la résidence Bellevue de St-Grégoire	<ul style="list-style-type: none"> - Information <p>La Résidence Bellevue située à St-Grégoire intégrera l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve le 1^{er} janvier 2025.</p>

Le Président M. Fourel